



Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été signée en 1989. Ce texte décrit et défend les droits de tous les enfants. Par exemple : la liberté d'expression.

Le Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) et *Mon Quotidien* souhaitent connaître l'opinion des jeunes sur ce sujet. Réponds vite à ce questionnaire !

1. Pour toi, la liberté d'expression, c'est quoi ? Décris-la avec tes propres mots.

.....

2. Penses-tu qu'un enfant est libre de donner son avis ?

oui non

Pourquoi ?

.....

3. Où peux-tu le plus dire ce que tu penses ?

- À l'école
- Chez toi
- Au sein d'une activité extrascolaire
- Autre : Où ?

Tu peux cocher plusieurs cases.

4. Avec qui te sens-tu le plus libre de donner ton avis ?

- Les enseignants
- Les copains
- Les parents
- Autre : Qui ?

Tu peux cocher plusieurs cases.

5. Quels sont les sujets sur lesquels tu aimerais pouvoir dire ce que tu penses ?

- Ta vie à l'école
- Le choix de tes loisirs : écrans, activités sportives...
- L'environnement
- Autre : Quoi ?

Tu peux cocher plusieurs cases.

Je suis : une fille un garçon

Ma date de naissance :

Ma classe :

Le département où j'habite :

Renvoie cette page
ou sa photocopie à :
COFRADE
Enquête Liberté d'expression
14 rue Mondétour
75001 Paris

Si tu veux avoir une chance de
recevoir les cadeaux : réponds
vite et n'oublie pas de préciser
tes nom, prénom et adresse au
dos de ton enveloppe !

À GAGNER pour les 20 premiers à répondre

1 grande affiche sur la Convention internationale des droits de l'enfant (photo)

+ 1 stylo COFRADE

+ 1 jeu Incollables sur la CIDE

